

SPORT, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

SPORT

Associations et instances sportives

MINISTÈRE DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 27 mars 2017 portant désignation de l'agent chargé de la mission d'entraîneur national auprès de la Fédération française de motocyclisme

NOR : VJSR1730194A

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
Vu le code du sport, titre III, chapitre I^{er}, section 2, sous-section 3, notamment l'article R. 131-17 ;
Vu l'avis du directeur technique national de la Fédération française de motocyclisme,

Arrête :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} mai 2017, Mme Caroline CASTILLO, recrutée sur un contrat de haut niveau, sera chargée de la mission d'entraîneur national auprès de la Fédération française de motocyclisme.

Article 2

Le directeur des ressources humaines et la directrice des sports sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Fait le 27 mars 2017.

Pour le ministre et par délégation :
*La cheffe du bureau des personnels de la jeunesse
et des sports, de l'éducation nationale
et des instituts spécialisés,*
C. LABROUSSE